

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1287 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 1287

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 septembre 1964

Numéro JO
n° 9 du 01/10/1964

Date du numéro
1 octobre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 2e classe Moussa Houmed Mohamed, Mle 2800, de la 2e compagnie de Milice à Randa, arrivant en fin de contrat le 8 août 1964, ne sera pas rengagé pour « mauvaise manière de servir ».